



Jean-Christophe Elineau :
la France très bien engagée
en matière d'open source

p. 10



Juliette Gaultier :
archivistes,
la relève arrive!

p. 43



Jonathan Bourguignon :
comment un ensemble aussi
complexe qu'internet se construit

p. 44

n° 348

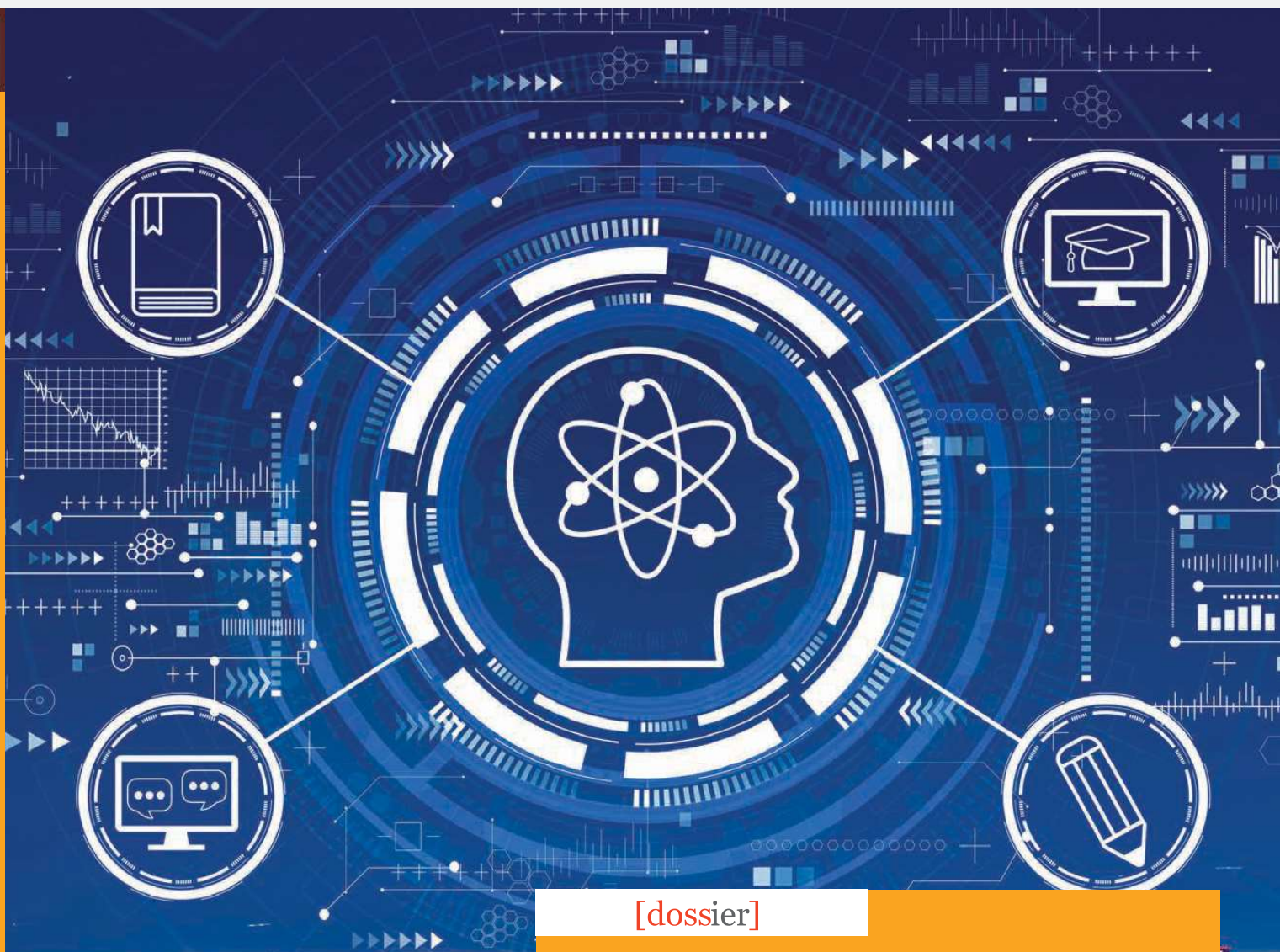
19 euros - octobre 2021

archimag.com

[STRATÉGIES & RESSOURCES DE LA MÉMOIRE & DU SAVOIR]

mensuel & professionnel

une publication du groupe



[dossier]

la science de plus en plus ouverte



balancier

« **L**es éditions 2021 des salons professionnels Documation, I-Expo, Digital Workplace et Solutions RH qui devaient se tenir en mars prochain sont reportées au mois de septembre en raison des incertitudes liées à la pandémie de Covid-19 qui planent sur le contexte sanitaire du printemps », écrivions-nous le 16 décembre 2020 sur Archimag.com. Ce ne sont donc pas les 23, 24 et 25 mars 2021 qui ont vu se tenir ces salons, mais les 7, 8 et 9 septembre derniers. Un compte rendu de Documation et I-Expo vous est proposé dans les pages suivantes.

À l'heure où nous écrivons, les chiffres officiels de fréquentation n'ont pas encore été communiqués. Pour Documation en particulier, on sait que le nombre d'exposants n'aura pas été le plus important de son histoire, ni celui des visiteurs. La question n'est pas là. On veut surtout saluer la tenue même du salon, qui n'allait pas de soi dans le contexte de pandémie et avec les mesures de test et passe sanitaires.

Cela n'a jamais été souligné pour un autre salon, mais la convivialité qui s'y est manifestée — et s'y manifeste en fait habituellement — nous avait manqué! Vous



Michel Remize

DR

rencontrer, vous, visiteurs, éditeurs, experts, lecteurs d'Archimag, pouvoir échanger en une occasion comme celle-ci, de façon plus ou moins formelle, est une respiration indispensable. La démat est une grande famille! Ces derniers mois de pandémie nous avaient peu à peu habitués à assister à des séminaires et des manifestations en ligne. Tout le monde s'est adapté et nous étions tout de même parmi les mieux placés pour rebondir rapidement et facilement d'une activité hybride à une activité totalement numérique. Il fallait prendre ce virage.

Paradoxalement, ce que nous avons fait — et bien fait — sous la contrainte, nous cherchions à le faire de longue date. Depuis des années déjà, des offres de logiciels et plateformes tentaient de séduire les candidats aux salons ou rendez-vous virtuels, sans grand succès. Désormais, chaque organisation possède une solution de visioconférence et un abonnement à une application de webinaire. Mais si, en matière de salons, le balancier se plaçait totalement du côté du présentiel, il serait dommage qu'il reste désormais aimanté du côté du distanciel. Les événements en ligne ont pris leur place; gageons qu'événements physiques et virtuels parviendront à une cohabitation équilibrée. Une réjouissante convivialité sera ainsi préservée. Tout comme le fait de pouvoir prendre en un lieu et un moment le pouls d'un marché, en l'occurrence celui de la dématérialisation. ■

Michel Remize
[Rédacteur en chef]

nous faisons Archimag

Serda édition-IDP
24, rue de Milan, F-75009 Paris
Tél. : +33 (0)1 55 31 92 30
Fax : +33 (0)1 44 53 45 01
infos@archimag.com
www.archimag.com

contacts e-mail
prenom.nom@archimag.com

rédaction

rédacteur en chef

Michel Remize

directrice de la rédaction

Louise Guerre

directeur de la publication

Pierre Fuzeau

l'équipe de rédacteurs

Fabien Carré, Axel Halsenbach,

Clémence Jost, Eric Le Ven,

Marwa Nakib, Bruno Texier

nos correspondants

Arbido (Genève),

Ikram Bouzakar (Tanger),

Florian Delabie (Bruxelles),

Philippe Laurent (Bruxelles),

Élisabeth Lavigueur (Montréal),

ont collaboré à ce numéro

Corinne Dupin, Marie Jenner,

Raphaël Liotier, Claire Scopsi,

Edouard Turchi

conception graphique

maquette

Artistyck (Aline Paumard)

dessinateur

Yves Barros

publicité

directrice de la publicité

Cathy Potel

01 44 53 45 14

chef de publicité

Imane Erraoui

01 44 53 45 06

responsable marketing

et commercial

Alexandre Corbier

01 44 53 45 00

vente au numéro

service abonnement

Zamila Nguyen

zamila.nguyen@archimag.com

réclamations infos :

zamila.nguyen@archimag.com

BP 95-92244 Malakoff Cedex

tarifs et conditions

d'abonnement

valables jusqu'au 31-12-2021

France : 1 an, 137 euros

France : 2 ans, 237 euros

Tarif étudiant : 1 an, 30 euros

Tarif demandeur d'emploi :

1 an, 65 euros

Vente au numéro : 19 euros

imprimeur

Inore Groupe Impression

4 rue Thomas Edison

58640 Varennes Vauzelles

éditeur

IDP Sarl, au capital

de 40 000 euros

Information, documentation,

presse

Numéro de commission

paritaire : 1221 T 85484

ISSN : 2260-166X

Dépôt légal à parution

du numéro

crédits photos

Couverture : Tierney /

AdobeStock

Page 46 haut : Ruan Richard /

Unsplash

Intérieures : droits réservés,

sauf mentions différentes

annonceurs

Alfeo : 13

Cloud Expo : 4^e de couverture

IDP : 2^e de couverture, 2, 21,

23, 37, 3^e de couverture

Open Source Expo : 11

Serda Formation : 27, 31

Archimag sur les réseaux sociaux



Facebook

→ www.facebook.com/pages/archIMAG/102327599812643

Twitter

→ twitter.com/ArchimagRedac



Archimag est une publication du groupe Serda. Toute adaptation ou reproduction même partielle des informations parues dans Archimag est formellement interdite sauf accord écrit d'IDP SARL.



Ce document est imprimé sur papier certifié PEFC

Annoncez-vous sur Archimag et Archimag.com

Contactez Cathy Potel : 01 44 53 45 14, cathy.potel@archimag.com

et Imane Erraoui : 01 44 53 45 06, imane.erraoui@archimag.com

Abonnez-vous à Archimag : www.archimag.com/boutique



sommaire

[actualités]

- 04 attentats du 13 novembre 2015 : un procès filmé et archivé pour l'histoire
- 05 Bérurier Noir à la BNF
- 06 crise sanitaire et entreprise digitale résiliente
- 07 dématérialisation responsable et gouvernance de l'information
- 08 RH : dématérialisation du parcours collaborateur
- 09 Fic2021 : plus de cybersécurité
- 10 trois questions à Jean-Christophe Elineau
- 12 la start-up du mois : Weem



06

DR

[dossier]

14 la science de plus en plus ouverte



La science ouverte entend favoriser la diffusion des publications et des données de la recherche. Elle est donc confrontée aux logiques propres au monde de l'édition scientifique et aux bases de données fermées. Son enjeu principal est de favoriser le travail des chercheurs et l'apprentissage des étudiants.

Sommaire p.15

[outils]

- 24 à quoi ressembleront nos futures messageries ?
- 26 de nouveaux outils de veille
- 28 des digital workspaces adaptés pour une digital workplace adoptée
- 30 contestons les frontières entre archives privées et publiques !
- 32 les référentiels d'archivage électroniques
- 33 vote électronique, des solutions en ligne à la portée de tous
- 36 modernisation de la gestion du courrier au Département des Alpes-Maritimes
- 38 valoriser son service de veille : les vertus de la mobilité
- 40 cybercriminalité, aspects juridiques
- 42 favoris : logiciels antiplagiat
- 43 Juliette Gaultier : archivistes, la relève arrive !



40

Thaut Images/AdobeStock

[perspectives]

- 44 Jonathan Bourguignon : « comment un ensemble aussi complexe qu'internet se construit »
- 46 archimag store : applis, cadeaux, beaux livres...
- 48 dans les archives d'Archimag, octobre 2001



46

DR

bibliothèques : le passe sanitaire pose problème

À compter du 1^{er} octobre, les enfants âgés de 12 ans et plus doivent eux aussi présenter un passe sanitaire pour entrer dans une bibliothèque. L'obligation de contrôler les adultes avait déjà déclenché la colère de nombre de bibliothécaires. L'Association des bibliothécaires de France s'y était également opposée. Le 1^{er} octobre a donné lieu à une grève nationale des bibliothécaires. ■

BNU de Strasbourg : un projet de musée de l'Orient

La bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg devrait accueillir un musée de l'Orient d'ici 2025. Ce « musée partenarial » couvrira une période allant des origines de l'écriture au XX^e siècle. Il devrait réunir des dépôts du Louvre ainsi que des collections provenant de plusieurs institutions : BNU, universités, musées de Strasbourg... ■

nouveau site pour la Société Générale d'Archives

La Société Générale d'Archives (SGA) a annoncé l'acquisition, pour 3,5 millions d'euros, d'un nouveau site de stockage de 3 500 m² à Bazas (Gironde). Ce nouvel entrepôt offre une capacité de 70 kilomètres linéaires et permettra au prestataire de gérer les archives de ses clients notamment dans les secteurs de la banque, de la santé, du droit et du chiffre. ■

documentation 2021

crise sanitaire et entreprise digitale résiliente

Comment la crise sanitaire a-t-elle bousculé les pratiques documentaires des organisations ? Comment ces dernières vont-elles gérer l'incertitude ? Ont-elles retenu la leçon pour mieux affronter d'éventuelles crises à venir ? C'est à ces questions que la conférence plénière inaugurale du Salon Documentation 2021 (7-9 septembre 2021) a consacré ses travaux à travers quatre témoignages.

Pour Jean-François Biot, ingénieur avant-vente Solutions chez Pitney Bowes, « les plans de continuité d'activité ont rempli leur mission... pour les entreprises qui en avaient mis un en place. Pour celles qui en étaient dépourvues, la crise les a pénalisées. La leçon à retenir : il faut anticiper et tester les outils avant la survenue de la crise ».



savoir s'adapter au travail nomade

Même constat pour la chercheuse Jamila Alaktif qui estime que « le management est resté trop hiérarchique à l'heure où le télétravail s'impose dans les organisations. Celles-ci doivent s'adapter au travail nomade et intégrer l'incertitude dans leur stratégie. Le management à distance doit être pensé de façon pédagogique si l'on veut éviter les frictions ». À ses yeux, il reste du travail à accomplir : 20 % seulement des managers pensent l'incertitude !

Du côté de l'éditeur de solutions digital workplace Jalios, on constate que les flux documentaires doivent désormais être pensés à 360 degrés. « La dématérialisation ne suffit pas pour faire du travail à distance. Elle doit être intégrée dans le quotidien des collaborateurs via des outils faciles à prendre en main et efficaces », souligne Hoang-Anh Phan ; « l'un des prochains chantiers à venir concerne la signature électronique ».

les entreprises au pied du mur

Pour Olivier Rajzman, directeur commercial France, Benelux et Afrique francophone chez DocuWare, « la crise sanitaire a mis les entreprises au pied du mur. Seulement 20 % des TPE-PME ont adopté la dématérialisation et la Ged. Cette crise a provoqué une prise de conscience et les choses sont heureusement en train de bouger ». L'éditeur constate en effet des besoins de Ged pour la fonction RH notamment dans les PME. Alors que certains de ses clients ont éprouvé des difficultés de trésorerie lors du premier confinement, DocuWare a pris la décision de décaler le paiement des contrats de maintenance et a adapté ses prestations avec des offres préparamétrées. Une initiative qui semble être la bonne : l'éditeur a enregistré une croissance de 40 % en 2020 par rapport à 2019. ■

+ sommaire



18	des BU impliquées dans la science ouverte
19	enjeux et principes de la science ouverte
22	Cairn, partenaire de la science ouverte

la science de plus en plus ouverte

La science ouverte entend favoriser la diffusion des publications et des données de la recherche. Elle est donc confrontée aux logiques propres au monde de l'édition scientifique et aux bases de données fermées. Son enjeu principal est de favoriser le travail des chercheurs et l'apprentissage des étudiants. Aux manettes, entre autres, les bibliothécaires des établissements universitaires. Via l'accès chez les éditeurs ou en archive ouverte, il leur revient de se poser en interface vers la connaissance scientifique, de travailler au bénéfice des chercheurs et des étudiants. Ce dossier dresse un état des lieux de la science ouverte, incluant la question du logiciel libre. Il fait s'exprimer, d'une part, les bibliothécaires qui affichent différentes revendications et, d'autre part, Claire Scopsi, maître de conférences au Conservatoire national des arts et métiers. L'éditeur Cairn évoque sa politique concernant la science ouverte.

L'information n'a pas fait la une des journaux, mais elle a ravi les partisans de la science ouverte. Au mois de janvier dernier, le Baromètre français de la science ouverte (BSO) publiait un chiffre révélant que plus de la moitié des publications scientifiques françaises sont désormais

en accès ouvert : 56 % de la production de 2019 (mesurée en 2020), soit l'équivalent de 87 000 publications.

« Pour la première fois, le taux d'ouverture des publications de la dernière année dépasse celui des autres, ce qui témoigne de délais plus courts dans la mise à disposition en accès ouvert, quelle que soit la modalité

d'ouverture », se réjouit le comité Ouvrir la science. En 2018, le nombre de publications scientifiques françaises en accès ouvert s'élevait à 74 996 soit 49 % des 155 000 publications recensées.

Les promoteurs de la science ouverte ont donc toutes les raisons de se réjouir.



de nouveaux outils de veille

Du sourcing à la diffusion de livrables, les outils à la disposition des veilleurs sont bien rodés. Pourtant, de nouvelles applications émergent pour leur faciliter davantage la tâche.

Ça bouge sur le marché des outils de veille. De nouveaux acteurs apparaissent, des rapprochements s'opèrent, des produits remodelés ou innovants viennent enrichir les catalogues. Archimag vous propose d'en explorer cinq.

En mars dernier, le spécialiste de la veille médias Cision a fait l'acquisition de Brandwatch qui édite des solutions de veille sur les réseaux sociaux et d'analyse de contenu marketing. En résulte Cision Social Listening, qu'apporte cette solution? Cette application vous offre la possibilité d'écouter les conversations sur différentes plateformes, avec les réseaux sociaux tels que Twitter, Facebook, Instagram, YouTube, Tumblr ou Reddit, également avec les forums comme Yahoo Answers, Mumsnet, AVforums, etc. Cision Social Listening s'intéresse aussi aux sites d'avis en ligne en recueillant environ 70 millions d'avis par mois avec des sites comme Google Play Reviews, Review Centre, Reviews.io, eBay, CNet, Amazon, TrustPilot, etc. Surveillez l'image de votre marque ainsi que l'impact de votre communication en temps réel. Vous serez en mesure de comprendre l'opinion des consommateurs sur votre actualité, votre marque ou vos produits. En fonction de vos recherches, Cision Social Listening vous proposera de nombreuses analyses concernant, par exemple, le nombre de mentions, les termes et hashtags les plus utilisés, les articles les plus partagés, etc.



stories/freepik

se focaliser sur les réseaux sociaux

On reste dans l'analyse des médias sociaux avec Keyhole. Comme vu précédemment, les médias sociaux sont un très bon moyen de se concentrer sur ses consommateurs. Ici, avec Keyhole, il est possible de se focaliser sur vos concurrents. Keyhole, un outil de veille spécialisé sur les médias sociaux vous propose de « *prouver la valeur de votre stratégie de médias sociaux, d'obtenir des renseignements en temps réel sur vos concurrents pour garder une longueur d'avance et de devenir l'expert en analyse des médias sociaux* ». Cette application possède plusieurs fonctionnalités intéressantes les veilleurs en matière d'écoute sociale ou « *social listening* ». L'écoute sociale vous permettra de développer une vue d'ensemble de votre marque, de votre industrie et de votre public. En particulier, l'outil QuickTrends facilite l'identification des tendances et des opportunités dans un domaine

en quelques secondes. Avec Keyhole, vous pourrez ensuite construire un tableau de bord pour regrouper les données des comptes sociaux et réaliser des analyses sur vos concurrents. Autre intérêt des données de l'écoute sociale, Keyhole apporte une meilleure connaissance de vos publics. Vous pourrez ainsi identifier vos différents consommateurs, dont les défenseurs de votre marque les plus influents.

besoin d'un expert pour une veille ?

Certains services peuvent vous proposer un accompagnement personnel dans le cadre de votre veille. C'est le cas de Scope, une solution sur mesure créée par Actualis pour la veille stratégique. Scope est « *un service de veille stratégique, vous permettant de bénéficier de l'accompagnement d'un expert dédié, tout au long de notre collaboration : du diagnostic de votre veille jusqu'à la transmission des informations les plus pertinentes pour vos*

cybercriminalité, aspects juridiques

Bien qu'il existe différents moyens pour les cybercriminels de s'approprier de manière illégale les données personnelles d'un individu, les attaques par ransomware ou rançongiciel sont un vrai sujet d'actualité, avec une augmentation sans précédent sur les dernières années. Voici comment se protéger juridiquement.

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes informatiques (Anssi) a traité 104 cas d'attaques par rançongiciel entre janvier et août 2020. Le FBI ainsi que Interpol soulignent l'importance d'adopter des systèmes informatiques sécurisés afin de limiter le risque d'attaques par rançongiciel. Un type d'attaque dont l'Agence européenne de la sécurité des réseaux et de l'informatique a décrété comme étant à la hausse et faisant actuellement partie des 15 menaces cyber les plus importantes.

Compte tenu de l'imposante hausse à la fois de la fréquence, mais aussi de l'ampleur des attaques cyber depuis 2018, les gouvernements n'ont plus l'option de simplement ignorer ce sujet. En effet, la protection de données personnelles ainsi que la prévention des failles de sécurité sont devenues une priorité incontournable pour tout type

d'organisations à travers le monde. Dans le cadre de la crise sanitaire du Covid -19, nous avons pu observer une transition plus que significative vers le digital et ceci a eu comme résultat de largement faciliter l'accès aux données personnelles de n'importe qui par des cybercriminels. La massification du recours aux systèmes informatiques n'a fait qu'augmenter le nombre d'attaques ainsi que leur gravité; les attaquants saisissent cette opportunité qui est, pour eux, une opportunité en or, pour lancer des attaques ciblées sur des systèmes fragilisés.

mode opératoire du rançongiciel

Tout d'abord, notons l'importance de définir ce qu'est une attaque par rançongiciel, la définition officielle donnée par l'Anssi est la suivante « *un programme malveillant dont le but est d'obtenir de la victime le paiement d'une rançon* ». Lors d'une attaque par rançongiciel, le système informatique de la victime est mis hors d'état de fonctionner. Une fois que l'attaquant a procédé à mettre le système informatique hors de fonction, il va ensuite envoyer un message non chiffré à la victime en lui proposant de récupérer l'accès à ces données contre le paiement de la rançon. L'intrusion sur le système peut se faire sous plusieurs formes, par exemple à la suite de l'ouverture d'une pièce jointe ou encore simplement l'utilisation d'un site web déjà compromis. Le but recherché dans ce type d'attaque cyber est la plupart du temps d'extorquer une somme d'argent à la victime, cependant il y a aussi des cas où le seul but est l'endommagement du système ciblé ou d'atteindre à la réputation de la victime.

un niveau beaucoup plus développé

Un facteur notamment plus qu'inquiétant est que les groupes de cybercriminels sont à un niveau beaucoup plus développé qu'auparavant. Alors, quand dans le passé les cibles principales étaient des particuliers, le niveau de sophistication de ces réseaux de malfaiteurs leur donne le pouvoir de s'attaquer à des cibles aux moyens financiers nettement plus importants. De grands groupes français ont subi des attaques, des collectivités locales ainsi que des établissements de santé ont aussi été victimes. Le niveau de ressources techniques ainsi que les moyens financiers de ces organisations criminelles sont en augmentation constante, et frôle le même niveau que les opérations d'espionnage gouvernementales. Ceci leur donne la capacité de s'en prendre à des cibles financièrement importantes, permettant ainsi la demande de rançons considérables, ces sommes atteignant plusieurs millions d'euros.

impact

Ces attaques peuvent avoir un impact plus que significatif sur leurs victimes, elles entraînent généralement une dégradation d'activité, voire un arrêt complet, et, dans le cadre d'une entreprise, il peut même en aller de sa survie. Dans l'éventualité où la rançon est effectivement payée, les attaques offrent un modèle économique très rentable aux cybercriminels. C'est exactement pour cette raison que payer la rançon n'est jamais la solution conseillée, le paiement ne fait rien d'autre qu'entretenir